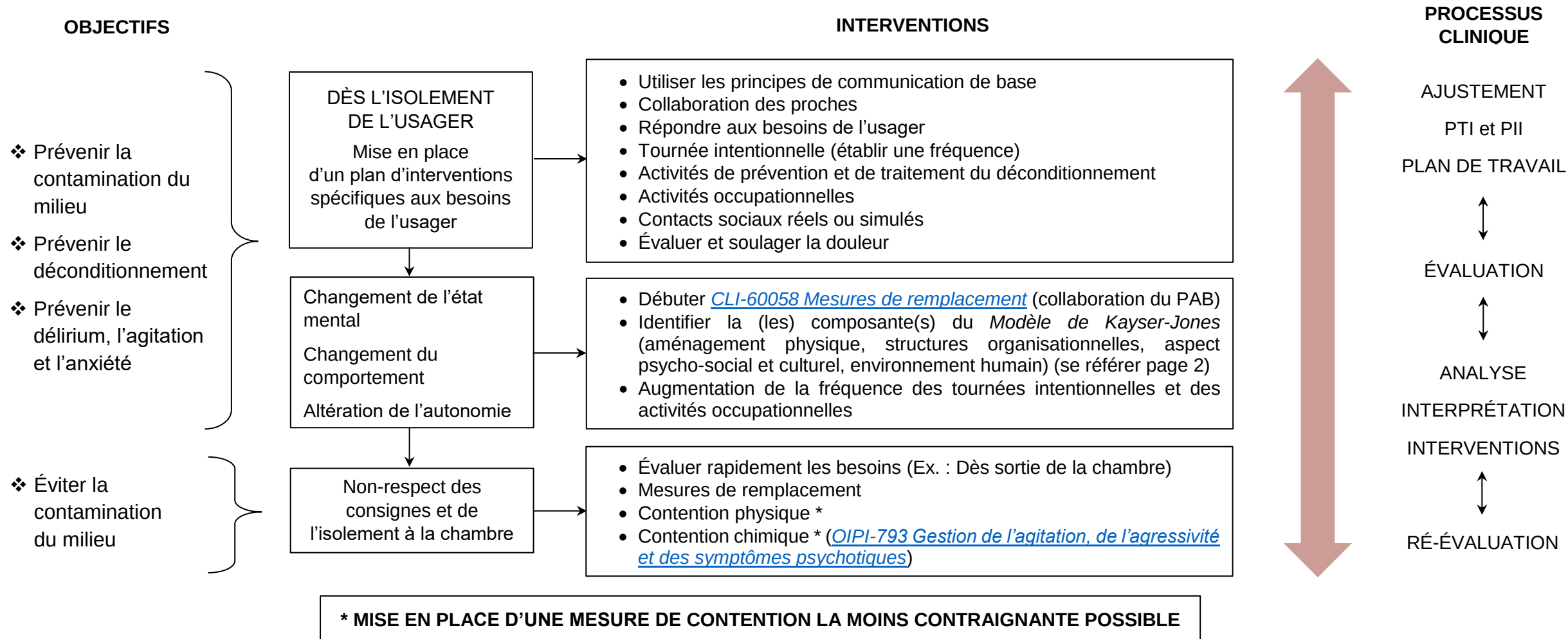


AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Aide à la décision pour une pratique sécuritaire de l'isolement à la chambre

Contexte COVID-19 - Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)

Lors d'un isolement à la chambre (admission, Covid-19 suspecté ou positif), il est essentiel d'assurer la mise en place d'interventions favorisant la prévention du déconditionnement, du délirium, de l'agitation et de l'anxiété, et ce, tout en maintenant les mesures de prévention et contrôle des infections permettant d'assurer la sécurité des autres usagers.



AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

Aide à la décision pour une pratique sécuritaire de l'isolement à la chambre

Contexte COVID-19 - Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD)

RAPPEL AUX ÉQUIPES SOIGNANTES EN MILIEU DE VIE

En contexte de pandémie, la nécessité de protéger le plus grand nombre de personnes possible est nécessaire. Des mesures de protection comme la mise en isolement à la chambre doivent être prises en cohérence avec les directives de prévention et de contrôle des infections selon le contexte d'application.

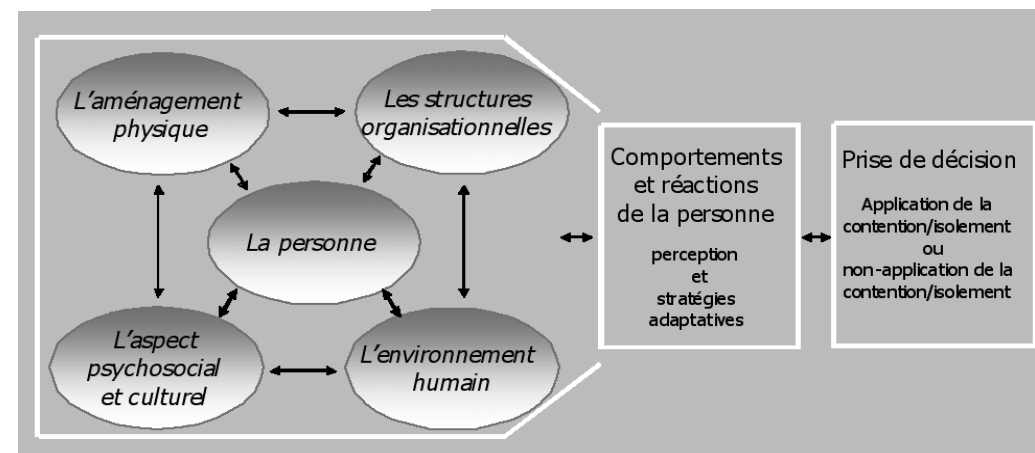
Bien que le bien-être collectif ait préséance sur celui individuel en période d'éclosion, l'intégrité psychologique et physique de la personne isolée doit également être préservée, afin de prévenir un risque de désorganisation de celle-ci.

Les équipes soignantes des milieux doivent, en collaboration avec la famille des usagers, explorer des alternatives à l'utilisation des mesures de contrôle dans la mesure du possible et opter pour des mesures de remplacement.

Il peut arriver, par exemple, pour la clientèle présentant un trouble neurocognitif majeur, une altération de l'état mental ou du comportement, que la mise en place de mesures additionnelles soient requises, et ce, toujours en assurant la préservation de leur intégrité psychologique et physique. Les équipes soignantes des milieux se doivent d'utiliser des mesures de contrôle de façon bienveillante, avec discernement et en fonction de l'état clinique de cet usager. Elles doivent aussi respecter les principes et les règles contenues dans la procédure clinique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle ([PRO-10022](#)).

Afin d'éviter d'avoir recours aux mesures de contrôle, il est impératif de tenter de prévenir une désorganisation de l'usager en mettant en place des mesures de remplacement et de bien communiquer le plan de match à l'ensemble de l'équipe.

MODÈLE DE KAYSER-JONES



Repéré à : MSSS, 2015. Cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'application des mesures de contrôle. Le modèle a été traduit et adapté par Gagnon et Roy (2006)

OUTILS CLINIQUES

Mettre en place un plan d'interventions spécifiques	AMC-DSIEU-6027 Principes de communication de base AMC-DSIEU-6028, 6029, 6030, 6031 et 6032 : Aide-mémoires pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) AMC-DSIEU-6019 Tournée intentionnelle
Changement de l'état mental Changement du comportement Altération de l'autonomie	AMC-DSIEU-6103 Repérage et dépistage du délirium CLI-60166 Inventaire d'agitation de Cohen-Mansfield CLI-60128 Test d'évaluation du délirium et des troubles cognitifs (4AT) AMC-DSIEU-6039 Observations et changements chez les usagers à rapporter aux infirmières et infirmières auxiliaires
Non-respect des consignes et de l'isolement à la chambre	PRO-10022 Procédure sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle Aide-mémoire à la DOCUMENTATION en soins infirmiers reliée aux mesures de remplacement et aux mesures de contrôle

Références : Adapté de : Centre intégré de santé et services sociaux de la Côte-Nord (2020). Utilisation des mesures de contrôle en contexte d'éclosion/prévention et contrôle des infections. Secteurs : visés CH, CHSLD, RI-RTF (clientèle adulte), RAC (DI-TSA-DP) et CR jeunesse.

Direction émettrice :	Direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire	Entrée en vigueur :	2021-12-29
AMC- DSIEU-6106 (2021-12)		Révision :	